

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024, 9 H

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 décembre 2024
- .02 Point d'information
- .03 Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

- .01 1246025008 Approuver le projet de 2e prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Bonaventure, pour une période de 50 mois non consécutifs, à compter du 1er janvier 2025, des locaux d'une superficie approximative de 650 m², situés au 5205, rue Saint-Zotique Est, à des fins d'activités communautaires et de loisirs, pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour un loyer total de 166 409,59 \$, non taxable - Bâtiment 8781

30 – Administration et finances

- .01 1247178010 Accepter une aide financière de 14 000 \$ de « Sport et loisir de l'île de Montréal », afin de soutenir des activités de prêt d'équipement hivernal dans le parc Lafond et le parc du Pélican de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la saison 2025 dans le cadre du programme « Circonflexe » de « Sport et loisir de l'île de Montréal » - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 14 000 \$
- .02 1247059006 Autoriser une dépense de 4 875 \$, taxes en sus, pour la participation du maire et de deux élues aux Assises 2025 de l'Union des municipalités du Québec, qui aura lieu du 14 au 16 mai 2025, au Centre des Congrès de Québec

40 – Réglementation

- .01 1247853001 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025) » (RCA-193), relatif à la tarification des permis, biens et services offerts par l'Arrondissement